



Union Syndicale CGT Trésor des Bouches- du- Rhône

183 avenue du Prado 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 92 06- Fax. 04 91 17 92 33 -
cgt.013@cp.finances.gouv.fr
www.tresor.cgt.fr/13/

17/04/2007

C-O-B-A-Y-E-S ?

Dans le centre ville de Marseille travaillent des agents. Ils travaillent dans un poste récemment relogé. Ce poste relogé a été fusionné.

Dans le centre ville de Marseille travaillent des agents du Trésor dans un poste comptable tout neuf et tout fusionné.

Des agents du Trésor travaillent en permanence à la lumière artificielle dans un poste tout neuf car récemment re-installé.

Dans un poste tout neuf, fusionné, ré- installé en centre ville, des agents du Trésor travaillent à la lumière artificielle toute la journée.

Il n'y a que très peu de lumière naturelle dans ce poste en centre ville récemment ré- installé.

C'est peut être pour cela que dans ce poste tout neuf, du raticide est disposé le long des murs mais aussi dans des angles choisis.

Sous les lumières artificielles, comme dans un laboratoire, un rat d'égout se prend pour un ... cobaye.



Dans un poste tout neuf où des agents, travaillent ...

Retrouvez:

- Les infos syndicales
 - Le Guide en ligne de l'agent du Trésor
- www.tresor.cgt.fr/13

On vous renvoie l'escalier.

Autre endroit, Autre lieu.

(Gaffes, Bévues et Boulettes)

Toujours au Trésor. Toujours à Marseille, toujours dans un poste récemment ré- installé.
A la grande satisfaction des décideurs, les charges pour l'ascenseur sont nulles : l'ascenseur ne tombera jamais en panne et n'aura besoin d'aucune remise aux normes. Les nouveaux locaux sont situés au 1er étage. Et ceci a son importance.
Et pour cause : Il n'y a pas d'ascenseur.

Et les personnes à mobilité réduite ? (!)

Dés lors, comment rattraper la bévue ?
La meilleure défense étant l'attaque, que croyez-vous que firent les décideurs ?
Ils décidèrent l'installation d'un « guichet accueil » assis au 1^{er} étage. Après tout, si la personne est arrivée jusque là...on lui doit bien ça.

Pendant ce temps là, du côté du Rhône...

Tarascon : l'Hôtel des Finances

A la demande des agents du poste comptable, une délégation CGT Trésor 13 s'est rendue le lundi 12 février 2007 sur le **site de relogement de la Trésorerie de Tarascon : l'Hôtel des Finances.**

Après avoir relevé un certain nombre d'anomalies et autres aberrations, le représentant CGT au Comité Hygiène et Sécurité a adressé le 7 mars 2007 une lettre au Trésorier- Payeur Général.

(Pour des raisons évidentes ayant trait à la sécurité des agents de l'Hôtel des Finances de Tarascon, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'exposer ici l'ensemble des exigences qui ont été formulées auprès de la direction locale.)

A nouveau saisie par les agents, la CGT Trésor 13 a dû intervenir pour... le

ménage des locaux. Et beh oui ! c'est aussi cela le syndicalisme !

Pensez- vous ! Dans le cadre des HDF et des accueils communs, aucun indicateur n'est à remplir, aucun objectif n'est assigné pour le nettoyage des locaux ! Même PVFI n'en parle pas !

Dans la série « Pas d'objectif, Pas de motivation, Pas d'initiative » que pensez-vous qu'il arriva ?

Ni la DSF Aix, ni la direction locale ne se préoccupèrent de ces questions... 2 mois et demi de poussières plus tard, les deux directions semblent s'être entendues sur le ménage des locaux...

Naïfs ceux qui pensaient qu'une vitrine comme le HDF de Tarascon devait briller.

Après le « travailler plus pour gagner plus ? »

Le Payer pour bosser ?

C'est ce qui a failli arriver à nos collègues de la Trésorerie de Martigues.

Voilà que la copropriété dans laquelle est située la Trésorerie décide d'installer des contrôles d'accès aux locaux communs. Reconnaissance ni digitale ni rétinienne, mais des cartes magnétiques.
Dans sa grande bonté, le Trésor a octroyé un badge à chaque agent.

Mais attention ! En cas de perte, l'agent doit déboursier 15 euros hors taxe pour le remplacer et 15 euros hors taxe déposés en caution pour lui apprendre à prendre soin de ses affaires !

C'était l'intention initiale de l'administration...

Pour la CGT, Il est bien évidemment hors de question que les agents de Martiques

ou d'ailleurs aient à payer quoi que ce soit pour travailler dans leur poste.

Nouveau courrier de la CGT à la direction... Le Trésor compte-t-il répercuter ses charges locatives sur ses agents ? Ou les agents sont-ils copropriétaires du Service Public du Trésor ? (ce qui ouvre un autre débat !)

Evidemment, le projet a été abandonné par la direction... Mais il y a quand même quelqu'un qui a eu l'idée...

La Cave à Vin du Prado : « *In Vino Veritas* ».

Ce n'est pas le titre d'un nouveau polar marseillais. Ou alors ce serait un roman rouge (Bordeaux ?). Cave à vin réalisée à grands frais, il n'aura fallu que quelques heures pour « évacuer » manu-militari les archives de la comptabilité de la Trésorerie Générale, rayonner le tout et sécuriser en 3 points ce nouveau coffre-fort à picrate. Cela a fait beaucoup **jajaser**(1).

(1) Jaja : terme argotique pour vin de table. Exemple : « Robert, passe moi le Jaja »

La fraude fiscale enfin évaluée dans un rapport rendu public

Pour la première fois, la Cour des Comptes se risque à évaluer la fraude fiscale dans le cadre du rapport du Conseil des Prélèvements Obligatoires.

Cette démarche s'inscrit dans la perspective du débat sur la dette et des nouvelles règles budgétaires mises en place par la Loi Organique aux Lois des Finances.

Depuis longtemps, l'évaluation de la fraude fiscale fait l'objet de demandes incessantes des organisations syndicales au premier rang desquelles la Fédération des finances CGT, évaluation devenue encore plus urgente depuis l'accélération de toute une série de réformes fiscales libérales. Rappelons enfin que la plupart des pays de l'OCDE se livrent régulièrement à cet exercice, parfois annuellement.

Un constat alarmant !

La fourchette basse de l'évaluation de la fraude fiscale et sociale se situerait entre 29 et 40 milliards d'euros, soit de l'ordre du déficit budgétaire (36 M€) ou encore les $\frac{3}{4}$ du produit de l'impôt sur le revenu (58 M€).

4,3 M€ pour l'impôt sur le revenu, 4,6 M€ pour l'impôt sur les sociétés, entre 7,3 et 12,4 M€ pour la TVA, le reste concernerait les prélèvements sociaux.

Depuis plusieurs années, la Fédération des Finances CGT et ses syndicats des Impôts, du Trésor et des Douanes n'ont eu de cesse d'alerter le Ministère et ses Directions Générales afin de mettre en débat la nécessité d'une politique

volontariste et ambitieuse de lutte contre la fraude fiscale.

Le contraire de ce qu'il faut faire !

Malgré le constat des insuffisances de moyens pour lutter contre la fraude fiscale, le Ministère reste arc-bouté sur les suppressions d'emplois obéissant en cela au dogme du toujours moins d'Etat.

Ainsi, les politiques pluriannuelles de suppressions massives d'emplois affaiblissent toujours plus la capacité des différentes directions générales du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie à exercer leurs missions de contrôle.

La Fédération des Finances CGT et ses syndicats rappellent que des créations

d'emplois qualifiés sont nécessaires au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, y compris pour assurer à l'Etat et aux collectivités locales les moyens budgétaires nécessaires à la mise en oeuvre des politiques publiques qui leurs sont dévolues.

Il s'agit aussi d'assurer correctement l'assiette, le recouvrement, le contentieux, et le gracieux des impôts nationaux et locaux de même que la lutte contre toutes les fraudes fiscales en France et au sein de l'Union européenne et plus particulièrement celle portant sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée Intracommunautaire.

La Fédération des Finances CGT se prononce également pour une véritable refondation et rénovation des outils juridiques pour mieux lutter contre la fraude internationale.

Un Ministre qui refuse de prendre la mesure de l'urgence !

Selon ses dires, le ministre du budget, JF Copé, n'a pas été surpris par le montant colossal de l'évaluation, mais pour toute réponse, il s'est engagé à réunir les directeurs de la Direction Générale des Impôts (DGI), de la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP) et de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI), dès la réception

officielle du rapport, soit le 1^{er} mars, pour « *tirer les enseignements et conclusions du rapport* ».

Pour la Fédération des Finances CGT, l'importance des conclusions de ce rapport justifie un débat au sein de l'Assemblée Nationale, d'autant que les Parlementaires doivent disposer, dans le cadre de la mise en oeuvre de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), de toutes les informations nécessaires afin d'apprécier le volume nécessaire et l'efficacité des moyens dont disposent les administrations publiques de l'Etat (Indicateurs, Rapports et Projets annuels de performances...).

La Fédération des finances CGT demande solennellement que ce rapport soit également mis en débat avec les fédérations syndicales du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et que d'autres choix soient faits à Bercy :

- Négociation d'un plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois.
- Amélioration significative des processus de formation professionnelle initiaux et continus.
- Amélioration des outils juridiques et informatiques afin de mieux lutter contre la fraude fiscale dans ses dimensions nationales, européennes et internationales.

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Temps partiel : %

Poste ou service :

Je souhaite me syndiquer à la CGT Trésor,

Date :

Signature :